

Responsable des fonds de l'environnement H/F

Ref : 2025-1895161

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Archives Nationales

Les Archives nationales (AN)

Localisation

59 Rue Guynemer - 93380

Pierrefitte-sur-Seine

Domaine : Culture et patrimoine

Date limite de candidature : 14/05/2025

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Confirmé

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Le chargé d'études documentaires (CHED) sera chargé des fonds environnement et devra conduire des projets spécifiques sous la responsabilité du conservateur en charge du pôle agriculture urbanisme logement environnement (PAULE).

Au sein du pôle PAULE, les fonds et les projets sont répartis en tenant compte de leur spécificité, de la compétence des membres de l'équipe et des priorités de traitement.

Pour les projets qui lui sont confiés, le CHED doit participer à :

- la mise en œuvre des programmes scientifiques du Cadre stratégique des Archives nationales pour les années 2021-2025 ;
- la valorisation scientifique des fonds : diffusion auprès de la communauté scientifique, montage et animation de partenariats avec chercheurs et institutions, participation au

commissariat scientifique d'expositions, organisation de colloques et journées d'études, rédaction d'articles ;

- l'élaboration d'instruments de recherche et outils de traitement, des notices ISAAR des producteurs, de fiches d'aide à la recherche ;
- l'expertise scientifique auprès des chercheurs, des autres services des Archives nationales et de leurs partenaires : intervention à des colloques ou des journées d'étude, rédaction d'articles, réponse à des demandes de recherche complexes, proposition de sujets de recherche pour des travaux universitaires ;
- l'instruction de demandes d'autorisation d'accès ou de dérogation aux règles de communicabilité des archives ;
- l'assistance au versement et à la collecte, notamment le suivi des relations avec le Service interministériel des Archives de France et la direction des archives du groupe La Poste;
- la prise en charge des archives électroniques : étude et suivi de l'extraction normalisée des jeux de données en vue de leur versement, en lien avec les services producteurs, le service chargé du contrôle scientifique et technique et le département de l'administration des données des Archives nationales.

Les projets qui lui sont confiés peuvent également inclure :

- en lien avec la direction du numérique et de la conservation, l'élaboration et le suivi des programmes de conservation préventive et curative, de microfilmage et de numérisation ;
- en lien avec la direction des publics, l'organisation ou la participation à des expositions, des ateliers éducatifs ou toute autre forme de valorisation appropriée ;
- en lien avec le Service interministériel des Archives de France, l'examen des documents en vente ou en don.

Par ailleurs, les personnels scientifiques de la direction des fonds assurent des permanences scientifiques en salle des inventaires du site de Pierrefitte-sur-Seine.

Profil recherché

Le candidat doit faire preuve d'un intérêt particulier pour la période chronologique et pour les thématiques couvertes par les fonds du département auquel il postule, et, en particulier, l'histoire des politiques environnementales.

Une bonne connaissance des règles de communicabilité et des procédures de dérogation sera en outre appréciée.

Compétences techniques :

- Archivistique, diplomatique contemporaine ; pratique des normes ISAAR(CPF) et ISAD(G), délais et règles de communicabilité ; pratique de l'informatique documentaire : maîtrise
- Droit du patrimoine (Code du patrimoine, loi PATR), réglementation régissant la diffusion en ligne des données à caractère personnel (RGPD et réglementation de la CNIL), réglementation sur la protection du secret de la défense nationale (IGI 1300) : maîtrise
- Recherche historique : maîtrise

- Histoire des politiques environnementales en France : pratique

Savoir-faire :

- Capacité à participer à la définition des objectifs et à s'y tenir : maîtrise

- Sens de l'organisation, esprit de synthèse : maîtrise

- Discrétion dans l'exercice professionnel : expert

- Compétences rédactionnelles : expert

Compétences comportementales :

- Aptitude au travail en équipe : maîtrise

- Sens de l'écoute : pratique

- Capacité d'initiative et d'autonomie, associée à une capacité de restitution à ses partenaires et à sa hiérarchie : maîtrise

- Adaptabilité : maîtrise

Compétences attendues

Compétences techniques :

- Archivistique, diplomatique contemporaine ; pratique des normes ISAAR(CPF) et ISAD(G), délais et règles de communicabilité ; pratique de l'informatique documentaire : maîtrise

- Droit du patrimoine (Code du patrimoine, loi PATR), réglementation régissant la diffusion en ligne des données à caractère personnel (RGPD et réglementation de la CNIL), réglementation sur la protection du secret de la défense nationale (IGI 1300) : maîtrise

- Recherche historique : maîtrise

- Histoire des politiques environnementales en France : pratique

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

boris.labidurie@culture.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés. Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests

d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi. Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Le poste est basé sur le site de Pierrefitte-sur-Seine ; le chargé d'études est amené à se déplacer sur l'autre site des Archives nationales.

Liaisons hiérarchiques : N+1 : responsable de pôle ; N+2 : conservateur chef de département

Liaisons fonctionnelles : dans le cadre de ses missions, le chargé d'études documentaires est conduit à travailler en équipe au sein du DEATA, mais aussi avec l'ensemble des directions et départements des Archives nationales, ainsi qu'avec les sous-directions du Service interministériel des Archives de France et la mission des archives du ministère de la transition écologique

Le poste pouvant nécessiter d'accéder à des informations couvertes par le secret de la défense nationale, le titulaire pourra faire l'objet d'une procédure d'habilitation conformément aux articles R. 2311-1 et suivants du code de la défense et aux dispositions de l'IGI 1300 du 9 août 2021.

Les Archives nationales étant un service ouvert au public, et les personnels scientifiques participant au service du public, les permanences s'effectuent strictement sur les heures d'ouverture au public, quels que puissent être, par ailleurs, les aménagements horaires consentis.

Les personnels scientifiques qui ne sont pas encore assermentés devront prêter serment.

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction publique relevant de la catégorie A corps principal de Chargé d'études documentaires et groupe RIFSEEP 3 ou par voie de détachement dans ce corps ou aux agents contractuels groupe d'emploi 3 de la circulaire Albanel

Statut du poste

Vacant à partir du 01/06/2025

Métier de référence

Responsable d'un fonds patrimonial ou de collections

Qui sommes nous ?

Les Archives nationales (AN), service à compétence nationale du ministère de la Culture, sont le plus grand centre d'archives d'Europe.

Mémoire de la France, elles conservent et communiquent aux publics les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national.

Elles contribuent à la connaissance de l'histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.

Implantées à Pierrefitte-sur-Seine, siège de l'institution, et à Paris, dans le quadrilatère historique des Archives, au cœur du Marais, les AN comptent un effectif d'environ 500 agents. Les grandes orientations stratégiques de l'institution sont développées dans le cadre de la Stratégie 2021-2025 des AN.

La refondation de l'institution se poursuit avec la construction d'une extension à l'horizon 2027 sur le site pierrefittois et le schéma directeur des AN pour le site parisien comportant un important programme de restauration, réhabilitation et mise aux normes.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site internet des AN :

<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>

Au sein des Archives nationales, la direction des fonds est chargée de la collecte, du tri, de l'étude, du classement et de l'inventaire des archives. Elle participe à l'orientation des chercheurs, à la communication et à la valorisation des documents en lien avec la direction des publics.

Le département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture (DEATA) conserve près de 60 kml d'archives provenant des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique (et de leurs prédécesseurs) et des opérateurs qui leur sont liés.

Le pôle agriculture, urbanisme, logement et environnement est composé de trois responsables de fonds, sous l'autorité d'un conservateur du patrimoine, responsable du pôle.

Il est en charge des archives des administrations et ministères chargés de l'agriculture, de l'urbanisme et de la reconstruction, du logement et de l'environnement.

Le responsable des fonds de l'environnement assure le traitement des archives produites dans le cadre des politiques publiques en matière d'environnement, par le ministère de la transition écologique et les organismes sous sa tutelle.